

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin Cabinet

**Bureau A-DASEN 67**Tél. 03 88 45 92 23

Fraternité

Tel. U3 00 45 92 25

Mél: ce.inspecteur-adjoint67@ac-strasbourg.fr

65 Avenue de la Forêt Noire 67083 Strasbourg Cedex Strasbourg, le 1er octobre 2020

Le Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Bas-Rhin

à

Mesdames les Directrices et Messieurs les Directeurs d'école

S/C de Mesdames les Inspectrices et Messieurs les Inspecteurs de l'éducation nationale du premier degré

Objet : Expérimentation de la fonction de référent pour les directeurs d'école

Référence: Circulaire du 25-8-2020 relative aux fonctions et conditions de travail des directeurs d'école

Dans le cadre de la réflexion portant sur les conditions de travail des directeurs d'école, est expérimentée auprès de la Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Bas-Rhin (DSDEN 67), une fonction de référent pour les directeurs d'école, afin d'accompagner l'ensemble des collègues dans l'exercice de leurs missions.

Le référent départemental est Monsieur Frédéric Boissard.

Il peut être joint à la DSDEN 67 au numéro de téléphone suivant : **03 88 45 92 36** ainsi qu'à l'adresse mél suivante : referentdirecteurs67@ac-strasbourg.fr

Il sera en mesure d'apporter des conseils mais aussi de vous apporter des documents et ressources susceptibles d'aider le directeur d'école dans l'exercice de ses missions.

N'hésitez pas à le contacter.

Le Directeur académique.

Jean-Pierre Geneviève